

A son aise, La Brinaz devrait contenir

NORD VAUDOIS ■ En 1987, une crue exceptionnelle de la rivière avait inondé la zone En Chamard. Depuis 2009, autorités et spécialistes planchent sur des mesures pour remédier à la situation. Les travaux ont démarré en janvier.

Les flots de La Brinaz s'écouleront bientôt dans un corridor naturel entre la forêt, en amont, et la zone alluviale, en aval. Ce qui devrait éviter que leur niveau ne monte dangereusement, comme lors de la crue exceptionnelle qui avait inondé la zone En Chamard en 1987. Des travaux, qui ont démarré au début de l'année, visent en effet à donner davantage de place au cours d'eau.

Douze millions de francs ont été consentis pour le réaménagement des rives, financé en grande partie par la Confédération, le Canton et, à hauteur de 6% environ, par Montagny-près-Yverdon et Grandson. Un montant certes important, mais inférieur à celui qu'il faudrait débloquent en cas de débordement. «Notre calcul est simple: si le coût des dégâts potentiels d'une crue représente plus que celui des travaux, alors nous décidons d'intervenir», révèle Caroline Valeiras, (photo médaillon) cheffe de la section Protection contre les crues à la division Eau de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Pour redonner ses aises à La Brinaz, le lit du cours d'eau sera élargi depuis le pont de l'auto-



La Brinaz va retrouver un cours naturel. Sa largeur de berge à berge passera de six mètres à 29 mètres. Michel Duperréx

route, jusqu'en bordure de forêt, partout où il n'y a pas d'infrastructures bâties. La distance d'une berge à l'autre, qui est actuellement d'environ six mètres, sera portée à 29 mètres. Ailleurs, la pente du ruisseau sera augmentée sous les ouvrages où l'élargissement n'est pas possible.

Deux ans de travaux

Pour guider l'écoulement des eaux de La Brinaz, le fond du lit comprendra un chenal préférentiel d'écoulement. Son évasement, sur les côtés, permettra d'absorber les crues tricentennales, c'est-à-dire celles qui n'arrivent qu'une fois tous les 300 ans. La

renaturation des berges s'effectuera de manière naturelle.

Ces travaux ont pour objectif de parer aux inondations, mais pas seulement: «Nous espérons que ce réaménagement permettra aux espèces piscicoles et arboricoles, aux petits mammifères, aux libellules et autres insectes, tout comme à l'ensemble de la petite faune locale, de s'installer... De petites surfaces-relais, semblables à de minuscules trottoirs, faciliteront leur cheminement sous les ponts!», explique Caroline Valeiras.

Les travaux viennent de démarrer au-dessus de la zone de forêt près du lac. La conduite d'eau aérienne sera déplacée sous le lit du cours d'eau. Les autres conduites eau/gaz sont déjà enterrées, mais elles seront déplacées pour être mises hors du gabarit du futur cours d'eau. Cette étape devrait s'achever à fin mai. Dès avril, l'élargissement du cours d'eau et le réaménagement du profil de sa pente commenceront. Cette étape s'étendra sur deux ans.

DOMINIQUE SUTER ■

Travaux déjà entrepris au XIX^e siècle

Les premiers travaux de correction de La Brinaz s'étaient étendus de 1859 à 1861, alors que son lit avait été déplacé en 1870. Dans la foulée, des enrochements maçonnés avaient été créés sur ses berges.

En 2017, une première étape de travaux a déjà été menée à bien. Elle a consisté à poser une herse permettant de récupérer le bois flottant en amont de la route cantonale RC 271, afin d'éviter qu'il ne vienne obstruer les ponts et provoque des débordements lors de crues. Les scientifiques ont cassé la chute artificielle d'un mètre cinquante qui existait, et redonné une pente continue à la rivière. Des enrochements, avec un cheminement préférentiel, ont été installés, de manière à permettre aux poissons de remonter le courant. Une chute se trouvant en amont de cet ouvrage sera elle aussi traitée, sous réserve que le solde budgétaire soit suffisant. D. S. ■

Ponts revus et corrigés

En aval de l'autoroute, alors que le ru descend quasiment tout droit en direction du lac, les ponts de Fiez-Pittet et de la route cantonale seront totalement refaits, alors que le passage du ruisseau sous le pont CFF sera approfondi. La passerelle piétonne qui se trouve à proximité de l'ancien café de la Brinaz, qui permet aux vélos, aux piétons et aux véhicules agricoles de circuler, sera refaite. Enfin, il n'est pas exclu que la petite gare de Travys, sous l'autoroute, soit reconstruite de l'autre côté des voies. Mais il s'agit là d'un projet indépendant. D. S. ■

ses ardeurs



Là où il n'est pas possible d'élargir le lit de la rivière, celui-ci sera approfondi. Sous les ponts, des trottoirs destinés à la petite faune locale seront créés. Ces travaux seront réalisés lors d'une prochaine étape. *Michel Duperréx*



Une herse a été mise en place en 2017 déjà, dans la zone en amont de l'ancien Café de la Brinaz. Elle vise à retenir les bois, de manière à ce que ceux-ci ne viennent pas obstruer les ponts en cas de crue. *Michel Duperréx*

6 mètres, soit la largeur maximale de berge à berge de La Brinaz. Elle passera à 29 mètres après correction.

12 millions de francs, soit le coût des travaux entrepris actuellement.

23 propriétaires ont dû céder une bande de leur terrain pour permettre la réalisation du projet.

40 mètres cube par seconde, soit le débit de La Brinaz lors de la crue de l'été 1987. De quoi remplir, en une minute, un bassin olympique de 2400 m³.



Le comité d'organisation avec, de g. à dr.: Eric Morleo; Stéphane Saudan; Sophie Bertschi, secrétaire de la SIC; Giuseppe Alfonzo, Pierre Gasser et Stéphane Ayer, porte-parole de la section vaudoise de la Fédération des carrossiers romands, hôte d'honneur de la 45^e édition du comptoir. *DR*

YVERDON-LES-BAINS ■ Jour «J» moins 48

Le 45^e Comptoir se profile

Le 45^e Comptoir du Nord vaudois, qui aura lieu du 29 mars au 7 avril, accueillera cette année la section vaudoise de la Fédération des carrossiers vaudois comme hôte d'honneur. Celle-ci prendra ses quartiers au parc des Rives, au milieu des dizaines de commerçants attendus. Afin de montrer que la région ne se conjugue pas uniquement sous un angle commercial, les organisateurs ont prévu, cette année, de créer un stand des artistes. L'espace sera occupé par des sculpteurs, des peintres, ou des verriers, tous de la région.

Autre nouveauté, un tea-room sera installé à l'étage de l'une des cantines. Sur le plan des animations, le comité du comptoir a

notamment prévu une *silent party*, ainsi qu'une journée spéciale réservée à l'hôte d'honneur, qui promet quelques surprises. Les plus jeunes auront aussi leur espace surveillé, grâce au Jumpark.

Le seul petit bémol concernera le parcage des véhicules. En raison de plusieurs chantiers en ville, l'espace de stationnement sera en effet réduit au strict minimum. Le bus 605 fera toutefois une rotation toutes les vingt minutes depuis la gare, et toutes les trente minutes à partir de 22h30. A noter également que l'opération Nez Rouge sera reconduite.

Enfin, pour attirer nos proches voisins, 100 000 sets de table ont été imprimés et distribués dans les restaurants, y compris à Neuchâtel. *D. S. ■*

En bref

YVERDON-LES-BAINS – POMY Crédit complémentaire

Dans le cadre du projet d'agglomération d'Yverdon-les-Bains, plusieurs mesures sont envisagées pour réaménager des axes d'accès secondaires à la ville, parmi lesquels la route cantonale 422 Yverdon-les-Bains – Pomy. Il est prévu de réaliser un giratoire à l'intersection avec la route cantonale 425 Yverdon-les-Bains – Ursins et d'aménager un itinéraire continu de mobilité

douce entre la Cité thermale et Pomy. Financé par un premier crédit d'étude, l'avant-projet a démontré la nécessité d'étendre le périmètre d'intervention et de réaliser des sondages archéologiques. A cet effet et dans le but de poursuivre le développement du projet, le Conseil d'Etat a accordé un crédit d'étude complémentaire de 270 000 francs, sous réserve de l'approbation de la Commission des finances du Grand Conseil.

COM.